



Strasbourg, 25 septembre 2017
PC-CP/docs 2017/PC-CP(2017)15_F

PC-CP (2017) 15

COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS
(CDPC)

Conseil de coopération pénologique
(PC-CP)

16^e réunion du Groupe de travail
Strasbourg, 20-22 septembre 2017

RAPPORT DE RÉUNION SOMMAIRE

Document établi par la Direction Générale
Droits de l'Homme et Etat de Droit

RÉSUMÉ

Le Groupe de travail du PC-CP (GT) :

- A accueilli les représentants de la Fédération de Russie et du Japon, ainsi que du Forum européen pour la justice réparatrice (EFRJ); Penal Reform International (PRI); l'Organisation européenne de la probation (CEP), ainsi que le CPT, la Cour européenne des droits de l'homme et le CAHENF ;
- A pris note du discours d'ouverture de M. Ivan Koedjikov, Chef du Département Action contre la criminalité, DG Droits de l'Homme et Etat de Droit, et en particulier des informations concernant l'adoption prochaine du mandat du PC-CP pour 2018-2019, ainsi que du fait que certaines activités dans le domaine du droit pénal ont été reportées en raison du non-paiement d'une partie de la contribution des membres à l'Organisation par l'un des Etats membres. Cela ne concerne pas le travail actuel du PC-CP. Par conséquent, ce dernier est censé accomplir ses tâches comme prévu et assurer la qualité habituelle des textes élaborés ;
- A pris note des informations fournies par le Secrétariat concernant la réunion de rédaction en juillet 2017 afin de réviser le projet de Recommandation concernant les enfants de détenus et a accueilli le consultant supplémentaire Aisling Parkes, représentant la Division des Droits de l'Enfant. Il a également remercié les trois experts scientifiques Kate Philbrick, Aisling Parkes et Maria Wolleswinkel pour leur travail. Il a ensuite examiné le projet de recommandation révisé et son projet de rapport explicatif, pris note du fait que les commentaires et suggestions du Bureau du CDPC ont été pris en considération et que la structure et le contenu ont été revus en profondeur pendant l'été. Il a ensuite fait des commentaires supplémentaires et des propositions d'amendements et d'ajouts. Les projets de textes finalisés devraient être envoyés au Secrétariat au plus tard le 26 septembre en vue de la prochaine réunion du Bureau du CDPC ;
- A pris note avec satisfaction qu'après l'Audition du Président du PC-CP, M. Vivian Geiran et sa Secrétaire, Mme Ilna Taneva en février 2017 par la Commission LIBE du PE, dans leur rapport sur les systèmes et conditions pénitentiaires et dans le projet de résolution du PE (document A8-0251/2017) reflétaient les normes les plus récentes rédigées par le PC-CP, approuvées par le CDPC et adoptées par le Comité des Ministres, ainsi que le Livre blanc sur le surpeuplement carcéral et la question des enfants de parents détenus. A noté également que le 11^{ème} Forum sur les droits de l'enfant « Enfants privés de liberté et alternatives à la détention » (Bruxelles, 7-8 novembre 2017) tiendra une session spéciale sur les enfants de parents détenus et que la Recommandation du CM actuellement rédigée par le PC-CP lui-même est sensible à l'attention internationale attachée à cette question ;
- A pris note des informations fournies par l'expert scientifique, Ian Marder, concernant les consultations avec l'EFRJ au cours de l'été sur le texte du projet de Recommandation concernant la justice réparatrice ; concernant les définitions utilisées dans le texte et la légère restructuration de la recommandation après les discussions tenues lors de la réunion du PC-CP GT en avril 2017. Il a examiné le projet de recommandation révisé concernant la justice réparatrice dans le domaine pénal et son projet de rapport explicatif et fait des propositions supplémentaires d'amendements et d'ajouts. Il a remercié l'expert scientifique pour la qualité de son travail. Il a été décidé que le texte du projet de recommandation et le rapport explicatif seront réunis en un seul document pour faciliter la lecture par les participants à la réunion plénière du PC-CP. Les projets de textes finalisés devraient être envoyés au Secrétariat au plus tard le 26 septembre en vue de la prochaine réunion du Bureau du CDPC ;
- a examiné le projet de commentaire actualisé sur les Règles pénitentiaires européennes et les propositions supplémentaires faites par l'expert scientifique, le Professeur Dirk van Zyl Smit, telles qu'elles figurent dans le document ainsi que dans la lettre qui leur a été adressée. Il a examiné en détail le texte, considéré les contributions apportées par les différents représentants, y compris par le représentant de PRI et décidé que, avant de continuer à travailler sur le commentaire, le CDPC devrait fournir des orientations supplémentaires concernant les propositions faites par l'expert scientifique. La révision du commentaire s'est avérée exiger un examen attentif de la jurisprudence existante, des normes du CPT ainsi que d'autres instruments internationaux et, en premier lieu, des Règles Nelson Mandela (2015). La révision peut également nécessiter la modification de certaines règles. Certains participants étaient d'avis que, hormis les règles proposées pour modification par l'expert scientifique, les règles relatives au personnel devraient également être modifiées ou qu'un ensemble de normes distinct devrait être élaboré car les règles actuelles relatives au personnel étaient considérées comme

trop générales et insuffisantes. Les participants ont finalement convenu que la révision nécessite une contribution supplémentaire du CPT (qui révisé actuellement certaines de ses normes) et de la Cour européenne des droits de l'homme. Par conséquent, il a approuvé la proposition d'inclure le projet de texte parmi les documents de travail, mais de ne pas l'examiner en détail lors de la prochaine réunion plénière du PC-CP. L'ordre du jour de cette réunion sera de toute façon plutôt chargé car deux projets de recommandations et leurs rapports explicatifs seront discutés et finalisés. Il a en outre décidé que le texte du commentaire mis à jour et révisé devrait être finalisé en 2018 à la lumière des commentaires et propositions formulés lors des réunions plénières du CDPC et du PC-CP ;

- A pris note des informations fournies par le Président du PC-CP, l'un de ses membres et le Secrétariat concernant la réunion précédente du sous-groupe du CDPC sur la surpopulation carcérale (juin 2017) et la proposition de tenir une Conférence de haut niveau sur cette question en 2018 ou 2019 ;
- A considéré les conclusions adoptées lors de la 22^e Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation (CDPPS) du Conseil de l'Europe et a convenu que le recrutement et le développement du personnel sont très importants pour une bonne gestion des services pénitentiaires et de probation et que lors de la réunion plénière du PC-CP, les participants devraient être invités à promouvoir activement au niveau national les conclusions de la Conférence et la nécessité d'améliorer la formation du personnel. Il a en outre été convenu de proposer la tenue d'une Conférence à laquelle seront invités les écoles de formation du personnel pénitentiaire pour discuter et convenir des normes de qualité relatives à la durée et au contenu de la formation, certification et développement du personnel. Il a également discuté de la nécessité d'élaborer, à la suite de cette Conférence, des directives / normes du Conseil de l'Europe à ce sujet ;
- A examiné les propositions faites par l'administration pénitentiaire estonienne concernant le sujet de la 23^e CDPPS (19-20 juin 2018, Jõhvi, Estonie) et a décidé que le titre de la Conférence devrait être le suivant : « Travailler ensemble efficacement : modèles de gestion et de coopération entre les services pénitentiaires et de probation ». Il a pris note de l'intérêt de l'Association américaine des administrateurs pénitentiaires d'États (ASCA) à participer à la CDPPS et a convenu qu'une invitation à cet effet leur serait envoyée en temps utile ;
- A pris note de la présentation faite par Mme Naomi Trewinnard, DG II, concernant la prochaine publication du Guide pour les parlementaires de surveillance des lieux de privation de liberté des enfants à la suite des procédures d'immigration et a décidé de promouvoir ce document sur le site web du PC-CP une fois adopté ;
- Compte tenu de l'expiration prochaine du mandat de quatre de ses membres élus, dont son Président et Vice-président actuels, a décidé d'élire M. Dominik Lehner (Suisse) au poste de Président et M. Attila Juhász (Hongrie) au poste de Vice-président pour la période janvier-décembre 2018. A noté par conséquent que deux nouveaux membres du PC-CP GT devraient être élus lors de la prochaine session plénière du CDPC en novembre 2017 et que l'attention des participants à la prochaine réunion plénière du PC-CP en novembre 2017 devrait être portée sur ces postes vacants ;
- A décidé que les dates des réunions du PC-CP en 2018 seront les suivantes : réunions du PC-CP GT : 22-24 janvier 2018; 11-13 avril 2018 et 17-19 septembre 2018. La réunion plénière du PC-CP se tiendra les 5-7 novembre 2018.

Ordre du jour
Bâtiment Agora - Salle G04, Strasbourg
20-22 septembre 2017 (9h30)

	1. Ouverture de la réunion
	2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
<u>PC-CP (2017) 9</u>	3. Rapport sommaire de la dernière réunion
	4. Informations fournies par le Secrétariat
<u>PC-CP (2017) 3 rév</u> Anglais uniquement	5. Révision du commentaire aux Règles pénitentiaires européennes
<u>PC-CP (2017) 14</u> Anglais uniquement	
<u>PC-CP (2017) 6 rév 3</u> Anglais uniquement	6. Justice réparatrice dans le domaine des prisons et de probation <ul style="list-style-type: none"> • <u>Directive UE sur les victimes de la criminalité</u> • <u>Lignes directrices CEPEJ</u> • <u>Commentaires EFRJ</u> (anglais uniquement)
<u>PC-CP (2017) 12</u> Anglais uniquement	
<u>PC-CP (2017) 7 rév 3</u> Anglais uniquement	7. Enfants de parents détenus <ul style="list-style-type: none"> • <u>Principes d'action pour les enfants ayant un parent en prison : document explicatif</u> (anglais uniquement) • <u>Principes d'action pour les enfants ayant un parent en prison</u> (anglais uniquement)
<u>PC-CP (2017) 13 rév 2</u> Anglais uniquement	
<u>CDPC (2017) 11</u> Anglais uniquement	
<u>Conclusions</u>	8. Suites à donner à la 22 ^e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs de services pénitentiaires et de probation (20-21 juin 2017, Norvège)
	9. 23 ^e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs de services pénitentiaires et de probation (juin 2018, Estonie)
<u>CDPC (2017) 9</u>	10. Surpeuplement carcéral
<u>CDPC (2017) 10</u>	
	11. Guide adressé aux parlementaires pour contrôler les lieux de privation de liberté des enfants suite aux procédures liées à l'immigration
<u>Projet de mandat 2018-2019</u>	12. Mandat et élections
<u>Rapport Parlement européen A8-2017-0251</u>	13. Questions diverses
<u>Amendement 1</u>	
<u>Projet d'ordre du jour 7e plénière</u>	
	14. Dates des prochaines réunions

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBER STATES / ETATS MEMBRES

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Ilya ANTONOV

First deputy head, Legal Department, Federal Penal Service, Ministry of Justice, Moscow

Artem KULINTSOV

International Department, Federal Penal Service, Ministry of Justice, Moscow

**WORKING GROUP OF THE COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / GROUPE DE TRAVAIL
DU CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE**

(PC-CP)

Martina BARIĆ

Social pedagogue, Head of Service of special programs, analysis, evaluation and prisoners' and juveniles' records, Ministry of Justice, Prison System Directorate, Head Office, Zagreb, Republic of Croatia

Nathalie BOISSOU

Directrice des services pénitentiaires (administration pénitentiaire française) - Coordinatrice thématique adjointe au sein du programme EI PAcCTO (Programme européen de Lutte contre la criminalité organisée transnationale), Madrid, Espagne

Annie DEVOS

Administratrice générale des Maisons de Justice, Fédération Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, Belgique

Vivian GEIRAN

Chair of the PC-CP

Director, Probation Service HQ, Ireland

Joerg JESSE

Vice-Chair of the PC-CP

Director General, Prison and Probation Administration, Acts of Clemency, Ministry of Justice, Mecklenburg - Western Pomerania, Schwerin, Germany

Attila JUHÁSZ

Prison Governor, Senior member, Heves County Remand Prison, Eger, Hungary

Nikolaos KOULOURIS

Assistant Professor in Social Policy and Offenders' Custodial and Non-Custodial Treatment, Department of Social Administration and Political Science, Democritus University of Thrace, Komotini, Greece

Dominik LEHNER (Dr.)

President, Expert Committee on Offender Risk Assessment Northwest & Central Switzerland, Basel, Switzerland

Nadya RADKOVSKA

Head, Department for International Relations and Training of Staff, General Directorate Execution of Sentences, Ministry of Justice, Sofia, Bulgaria

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Ian D. MARDER

Ph.D. student and Graduate Teaching Assistant, Centre for Criminal Justice Studies, Centre for Law and Social Justice, School of Law, Leeds, United Kingdom

Dr Aisling PARKES

Lecturer in Law, School of Law, University College Cork, Ireland

Kate PHILBRICK

Trained barrister and board member of Children of Prisoners Europe (COPE), Glasgow, United Kingdom

Dirk VAN ZYL SMIT

Professor of Comparative and International Penal Law, School of Law, University of Nottingham, United Kingdom

Harvey SLADE

LLM Student, Research Assistant to Professor van Zyl Smit on the Update to the Commentary to the EPR, University of Nottingham, United Kingdom

* * * * *

OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE / OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

JAPAN / JAPON

Kumiko NIITSU

Consulat, Strasbourg, France

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

CONFEDERATION OF EUROPEAN PROBATION / CONFEDERATION DE LA PROBATION EUROPÉENNE (CEP)

Willem VAN DER BRUGGE

Secretary General CEP, Confederation of European Probation, Utrecht, The Netherlands

EUROPEAN ORGANISATION OF PRISON AND CORRECTIONAL SERVICES (EuroPris)

Kirsten HAWLITSCHKEK (*Apologised/Excusée*)

Executive Director, The Hague, Netherlands

PENAL REFORM INTERNATIONAL (PRI)

Andrea HUBER

Policy Director, Penal Reform International, London, United Kingdom

EUROPEAN FORUM FOR RESTORATIVE JUSTICE (EFRJ)

Professor Ivo AERTSEN

Leuven, Belgium

Edit TÖRZS

Executive Director, European Forum for Restorative Justice, Leuven, Belgium

OTHER COUNCIL OF EUROPE BODIES / AUTRES ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE

EUROPEAN COMMITTEE FOR THE PREVENTION OF TORTURE AND INHUMAN OR DEGRADING TREATMENT OR PUNISHMENT (CPT) / COMITÉ EUROPÉEN POUR LA PRÉVENTION DE LA TORTURE ET DES PEINES OU TRAITEMENTS INHUMAINS OU DÉGRADANTS (CPT)

Hugh CHETWYND

Head of Division, Secretariat of the European Committee for the Prevention of Torture (CPT)

EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS (ECHR) / COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

Kresimir KAMBER

Lawyer / Juriste, Registry of the European Court of Human Rights / Greffe de la Cour européenne des droits de l'homme

AD HOC COMMITTEE FOR THE RIGHTS OF THE CHILD (CAHENF) / COMITÉ AD HOC POUR LES DROITS DE L'ENFANTS (CAHENF)

Maria Andriana KOSTOPOULOU

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

DIRECTORATE GENERAL I / DIRECTION GÉNÉRALE I

**HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / INFORMATION SOCIETY AND ACTION AGAINST CRIME
DIRECTORATE**

**DROITS DE L'HOMME ET ETAT DE DROIT / DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET DE LA
LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**

Action against Crime Department / Service de la Lutte contre la Criminalité

Ivan KOEDJIKOV

Head of Department / Chef de Service

Criminal Law Division / Division du droit pénal

Ilina TANEVA

Secretary to the PC-CP / Secrétaire du PC-CP

Ilias KALAMARAS

Project Manager / Chef de projet

Christine COLEUR

Assistant / Assistante

Sylvie ELTER

Assistant / Assistante

**DG II - DIRECTORATE OF HUMAN DIGNITY AND EQUALITY / DG II - DIRECTION DE LA DIGNITÉ
HUMAINE ET DE L'ÉGALITÉ**

Naomi TREWINNARD

Senior Project Officer / Responsable de projet principal

Children's Rights Division / Division des droits des enfants

STAGIAIRE / TRAINEE

Alix GOETZ

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Christopher TYCZKA

Gillian WAKENHUT

Cynera JAFFREY